

Invités : cabinet SECAFI, Jacques Denoyelle et Estelle Richard

Direction : Samuel Bignon, Xavier Riboulet et Jean François Karpinsky

Elus de Proximité présents : Hélène Chauwin, Boris Chague, Sabrina Corrieri, Hervé Morin.

Elue excusée : Elise Daycard

En préambule | Lors du CSE de décembre dernier, les élus Force Ouvrière ont obtenu de haute lutte l'accompagnement de la Nouvelle Aquitaine par le cabinet SECAFI suite à l'alerte pour danger grave et révélé par un accident du travail survenu le 28 octobre 2019. Les experts SECAFI ont pour mission d'accompagner les salariés ainsi que la direction dans l'organisation du travail à l'échelle de la Nouvelle-Aquitaine.

Pour cela, ils iront à la rencontre des salariés et secrétaires ou adjoints des IRP dans les antennes de Bordeaux Limoges et Poitiers. De plus, les experts SECAFI s'entretiendront avec les planificateurs et responsables de programmation. Dans le cadre de l'accompagnement Qualité de Vie au Travail, des ateliers vont être mis en place, ateliers auxquels ils seront présents.

Point unique : Danger révélé par un accident du travail le 25 octobre 2019 au service de la gestion d'antenne

La question qui reste dans l'esprit de l'ensemble des élus est la suivante : **Comment se fait-il qu'une salariée puisse enchaîner 6 semaines de dépassement de la durée légale du travail, (48 h/sem.) sans que cela ne déclenche la moindre réaction de l'encadrement et de la direction ?**

La seule ligne de défense de la direction consiste à dire que les profils de GA et de scriptes sont en tension : « *on manque cruellement de salariés permanents et CDD avec ces compétences et qui*

puissent les remplacer ». Pour FO, même si nous faisons également ce constat, nous rappelons que la direction est responsable de la santé des salariés et qu'elle doit tout mettre en œuvre pour garantir des conditions de travail légales.

Or, à la lecture des documents de planification, malgré les effectifs en place, on constate 21 jours manquants en GA pour le mois de septembre, 16 jours en octobre et 28 en novembre.

Rien d'étonnant, alors, que cet accident soit survenu.

Depuis le 4 décembre, la direction a toutefois engagé un certain nombre de mesures afin d'améliorer les conditions de travail des gestionnaires d'antennes et des RSCA :

- Décision d'enregistrer « *Tous les chemins mènent à vous* ».
- Recherche d'un profil CDI pour pourvoir un 4ème poste de GA à Bordeaux.
- Immatriculation de nouvelles scriptes CDD sur le périmètre de la Nouvelle Aquitaine, ce qui permettrait notamment de détacher plus facilement les scriptes de Poitiers sur les activités de RSCA à Bordeaux.
- 2 postes de scriptes sont vacants et seront mis en consultation fin janvier pour le COCA de Mars.
- Allègement de la grille de NoA entre Minuit et 6h avec une programmation sur des programmes long (jusqu'en juin).
- Détachement d'une collaboratrice en mission de 6 mois en tant que GA à partir du 10 février. Profil d'origine : gestionnaire de media, chargé de programmation.
- Appel à candidature pour UCC Gestion d'antenne - 4 CDD et 1 CDI ont postulé. Ils sont en attente du jury pour accès à la formation. Ce jury sera piloté par Florence Folléa.

Mais il reste à...

- Consolider l'équipe.
- Formaliser et harmoniser les procédures de travail de l'équipe. Ce sera donc en partie l'objet des ateliers qui seront également suivi par les experts SECAFI.
- Engager un plan de formation au poste, adapté à chacun en fonction de ses besoins personnels.

L'ensemble de ces mesures seront mises en place d'ici le printemps prochain et doivent supprimer la surcharge de travail des collaborateurs selon la direction.

Les experts de SECAFI travailleront donc avec les salariés et la direction sur les organisations de travail et surtout la charge de travail des salariés en fonction de leur activité.

Par ailleurs, les élus demandent d'une part, un relevé des heures supplémentaires des gestionnaires d'antenne et d'être immédiatement informés en cas de dépassement des 48 heures hebdomadaire légales, et demandent d'autre part à disposer du suivi des arrêts maladies courts et longs sur le trimestre. La direction a acceptée avec quelques aménagements.

Elise Daycard et Hervé Morin, vos élus FO